



Dossier mariage

Informations pratiques

Conformément aux textes en vigueur, pour pouvoir se marier, chaque futur(e) époux(se) doit :

- avoir au moins 18 ans
- n'avoir aucun lien de proche parenté ou d'alliance
- ne pas être déjà marié(e) en France ou à l'étranger

Le mariage pourra être célébré à Cintré si l'un des futur(e)s époux(ses) ou l'un de leurs parents (ascendants directs) y a son domicile ou sa résidence continue depuis au moins un mois.

Dépôt du dossier : le présent dossier, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives, est à déposer à l'accueil de la mairie de Cintré.

La mairie est ouverte:

Le lundi et le mercredi de 13h30 à 18h00.

Les mardis, jeudis et vendredis, de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le samedi de 10h00 à 12h00.

Le présent dossier est téléchargeable sur le site internet de la ville :

www.ville-cintre.fr

Le dossier complet devra être déposé **au minimum 1 mois avant la date de la cérémonie.**

Après étude du dossier, les futur(e)s époux(ses) pourront faire l'objet d'une audition, commune ou séparée, afin de mesurer la réalité de l'intention matrimoniale et la sincérité des consentements.



Mairie de Cintré
7, place du chêne vert
35310 CINTRÉ
tél: 02.99.64.16.31

communication@ville-cintre.fr
<http://www.ville-cintre.fr>

Extrait de la loi MISEFEN du 26 novembre 2003 :

«Le fait de contracter ou d'organiser un mariage aux seules fins d'obtenir, ou faire obtenir, un titre de séjour ou aux seules fins d'acquérir ou de faire acquérir la nationalité française est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.» (Article L. 364.3)

Pièces à fournir par les futur(e)s époux(es)

Fiches du présent dossier à remplir:

Fiche 1 - renseignements relatifs au mariage

Fiche 2 - renseignements relatifs aux futur(e)s époux(es)

Fiche 3 - renseignements communs aux époux

Fiche 4 - attestations sur l'honneur signées des futur(e)s époux(es)

Fiche 5 - liste des témoins de mariage

Pièces justificatives (originaux et copies) à fournir à l'état civil



Copie intégrale de l'acte de naissance de chaque futur(e) époux(se)

Celle-ci doit être datée de moins de 3 mois et être délivrée par la mairie du lieu de naissance (6 mois pour les départements et collectivités d'outre-mer). Pour les Français nés à l'étranger, adressez votre demande à :

Ministère des Affaires Etrangères
Service Central de l'état civil,
11, rue de la Maison Blanche
44941 Nantes Cedex 09
ou sur www.acte-etat-civil.fr

Pour les ressortissants étrangers :

Copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 6 mois délivrée par le consulat ou l'ambassade du pays en France.



Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Sont acceptés : avis d'imposition, factures d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone (fixe), quittance de loyer (non manuscrite), assurance logement... Les attestations sur l'honneur ne sont pas acceptées.



Pièce d'identité (document délivré par une autorité publique avec photo) Sont acceptés : carte nationale d'identité (recto-verso), passeport, titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère...

Pour les personnes divorcées:



Copie du jugement définitif de divorce accompagnée d'une lettre de l'avocat attestant le caractère définitif du jugement



OU Copie intégrale de l'acte de mariage avec mention du divorce



OU Copie intégrale de l'acte de naissance avec mention du divorce

Pièces à fournir par les futur(e)s époux(es) (suite)

En cas de veuvage

- Copie de l'acte de décès du précédent conjoint
- OU Copie de l'acte de naissance portant la mention du décès du précédent conjoint

En cas de contrat de mariage

- Certificat du notaire

Si les époux(es) ont déjà des enfants en commun

- Livret de famille et/ou actes de naissance des enfants communs

Pour les ressortissants étrangers

- Certificat de coutume
- Certificat de capacité matrimoniale

Ces documents délivrés par le consulat ou l'ambassade du pays en France devront être datés de moins de 6 mois.

Témoins

- Pièce d'identité (copie recto/verso)



FICHE N°1

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU MARIAGE

LE MARIAGE DOIT ÊTRE CÉLÉBRÉ À LA MAIRIE DE CINTRÉ

LE/...../..... À H

ADRESSE DU FUTUR DOMICILE CONJUGAL :

.....
.....
.....
.....

A-T-IL ÉTÉ FAIT UN CONTRAT DE MARIAGE ?

OUI NON

SI OUI, CELUI-CI A ÉTÉ / SERA SIGNÉ LE
CHEZ MAÎTRE
NOTAIRE À

UN MARIAGE RELIGIEUX DOIT-IL ÊTRE ÉGALEMENT CÉLÉBRÉ ?

OUI NON

LES FUTUR(E)S ÉPOUX(SES) ONT-ILS (ELLES) DES ENFANTS COMMUNS ?

OUI NON

UNE REMISE D'ALLIANCES AURA-T-ELLE LIEU EN MAIRIE ?

OUI NON

SOUHAITEZ-VOUS QUE LA CÉRÉMONIE FASSE L'OBJET D'UNE PARUTION
DANS LA PRESSE ?

OUI NON

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU (À LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE)

NOM :

PRÉNOMS :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

PROFESSION :

SITUATION MATRIMONIALE :

 CÉLIBATAIRE VEUF(VE) DEPUIS LE DIVORCÉ(E) DEPUIS LE PACSÉ(E) DEPUIS LE

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE)

.....

.....

.....

OU RÉSIDENT(E) (DEPUIS AU MOINS UN MOIS)

.....

.....

.....

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:.....

ADRESSE MAIL:

FILS / FILLE DE (NOM ET PRÉNOMS)

DOMICILIÉ(E)

PROFESSION

OU DÉCÉDÉ(E) LE

ET DE (NOM ET PRÉNOMS)

DOMICILIÉ(E).....

PROFESSION

OU DÉCÉDÉ(E) LE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU (À LA) FUTUR(E) ÉPOUX(SE)

NOM :

PRÉNOMS :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITÉ :

PROFESSION :

SITUATION MATRIMONIALE :

 CÉLIBATAIRE VEUF(VE) DEPUIS LE DIVORCÉ(E) DEPUIS LE PACSÉ(E) DEPUIS LE

DOMICILIÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE)

.....

.....

.....

OU RÉSIDENT(E) (DEPUIS AU MOINS UN MOIS)

.....

.....

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:.....

ADRESSE MAIL:

FILS / FILLE DE (NOM ET PRÉNOMS)

DOMICILIÉ(E)

PROFESSION

OU DÉCÉDÉ(E) LE

ET DE (NOM ET PRÉNOMS)

DOMICILIÉ(E).....

PROFESSION

OU DÉCÉDÉ(E) LE

FICHE N°3
RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX ÉPOUX

ENFANT(S) EN COMMUN(S)

.....NÉ(E) LEÀ.....
.....NÉ(E) LEÀ.....
.....NÉ(E) LEÀ.....
.....NÉ(E) LEÀ.....

ENFANT SANS VIE.....

DATE ET LIEU D'ACCOUCHEMENT.....

AUTRE.....

FUTUR DOMICILE CONJUGAL PRÉVU, ADRESSE:

.....
.....
.....

MERCI DE PENSER À DÉPOSER VOTRE LIVRET DE FAMILLE LE CAS ÉCHÉANT AU MINIMUM
UNE SEMAINE AVANT LA DATE DU MARIAGE.

FICHE N°4
ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

JE SOUSSIGNÉ(E) (NOM ET PRÉNOMS) :.....

NÉ(E) LE :

À

CERTIFIE SUR L'HONNEUR ÊTRE

CÉLIBATAIRE

NE PAS ÊTRE REMARIÉ(E)

ÊTRE DOMICILIÉ(E) À :

DEPUIS LE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

FAIT À LE.....

SIGNATURE

JE SOUSSIGNÉ(E) (NOM ET PRÉNOMS) :.....

NÉ(E) LE :

À

CERTIFIE SUR L'HONNEUR ÊTRE

CÉLIBATAIRE

NE PAS ÊTRE REMARIÉ(E)

ÊTRE DOMICILIÉ(E) À :

DEPUIS LE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

FAIT À LE.....

SIGNATURE

LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE AU MOINS DEUX TÉMOINS ET QUATRE AU PLUS.

DEUX TÉMOINS SONT OBLIGATOIRES, UN PAR ÉPOUX(SE). LES DEUX AUTRES SONT FACULTATIFS. LES TÉMOINS DOIVENT MAÎTRISER LA LANGUE FRANÇAISE ET ÊTRE ÂGÉS DE 18 ANS RÉVOLUS. UNE COPIE RECTO-VERSO DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ DE CHAQUE TÉMOIN DEVRA ÊTRE FOURNIE AU MOMENT DU DÉPÔT DU DOSSIER EN MAIRIE

PREMIER TÉMOIN (OBLIGATOIRE)

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOMS

PROFESSION

DOMICILÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) :

DEUXIÈME TÉMOIN (OBLIGATOIRE)

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOMS

PROFESSION.....

DOMICILÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) :

TROISIÈME TÉMOIN

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOMS

PROFESSION

DOMICILÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) :

QUATRIÈME TÉMOIN

NOM DE NAISSANCE

PRÉNOMS

PROFESSION

DOMICILÉ(E) À (ADRESSE COMPLÈTE) :